LAuRAFoot

Lique Auvergne-Rhône-Alpes de Football

FEMININES

Réunion du 27 août 2018

Présents: Mme Abtissem HARIZA et M. Yves BEGON.

Excusés: Mmes Nicole CONSTANCAIAS et Annick JOUVE et M. Anthony ARCHIMBAUD.

ENGAGEMENT COUPE DE FRANCE

Clôture des engagements : lundi 03 septembre 2018 à 12h00.

CHAMPIONNATS

Reprise des championnats Féminins:

* R1 F: 16 septembre 2018

* R2 F: 09 septembre 2018 (1ère phase)

* U 18 F:

Secteur Ouest : 16 septembre 2018 (1^{ère} phase)
Secteur Est : 09 septembre 2018 (1^{ère} phase)

HORAIRES

NOUVELLES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES APPLICABLES DES CETTE SAISON (2018/2019)

A l'Assemblée Générale de la LAuRAFoot qui s'est tenue à Lyon le 30 Juin 2018, les Clubs ont adopté des nouvelles dispositions concernant les modifications des horaires (cf. / article 31 des R.G. de la Ligue) :

« Il y a 3 types d'horaire, à savoir :

- <u>L'horaire légal</u> : c'est l'horaire qui est automatiquement entré dans la base informatique et qui, aucun Club ne se manifeste, sera l'horaire de la rencontre.
- <u>L'horaire autorisé</u>: c'est l'horaire qui nécessite un courrier du Club recevant modifiant son horaire légal. L'horaire autorisé est défini par une plage de possibilités que peut utiliser le Club recevant pour organiser sa gestion et son planning des rencontres.
- <u>L'horaire négocié</u>: c'est l'horaire qui a été convenu par deux Clubs par écrit ou par accord sur FOOTCLUBS et qui sera soumis à la Commission Régionale des Compétitions pour accord définitif.

L'horaire ainsi défini peut s'articuler de la manière suivante :

SENIORS FEMININES

Horaire légal:

- Dimanche 15h00

Horaire autorisé:

- Dimanche 14h30
- Dimanche entre 12h30 et 13h00 : uniquement en lever de rideau.
- Samedi entre 19h00 et 20h00 : uniquement si éclairage minimum E5, par pas de 30 minutes en R2F.

- Samedi entre 18h00 et 20h00 : uniquement si éclairage minimum E5, par pas de 30 minutes en R1F.

Féminines – 27/08/18 1/3

JEUNES

- Horaire légal :
- Dimanche 13h00.
- Horaire autorisé :
- Dimanche de 12h30 à 15h00 par pas de 30 minutes
- Samedi entre 14h30 et 17h30 : uniquement si éclairage E5 en cas de nécessité d'éclairage, par pas de 30 minutes.

JEUNES FEMININES

Mêmes règles que pour les Jeunes

<u>ATTENTION</u>: Dans le cas d'une distance supérieure à 200 kms entre deux équipes, l'équipe qui se déplace pourra refuser un horaire autorisé. Dans ces conditions, l'horaire légal sera appliqué.

PERIODES AUTORISEES POUR CHANGER LES HORAIRES

3 Périodes régissent les changements d'horaire :

- <u>Période VERTE</u>: Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du weekend de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés
- <u>Période ORANGE</u>: Cette période se situe jusqu'à 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du weekend de la rencontre: accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.
- <u>Période ROUGE</u>: Cette période dite <u>D'EXCEPTION</u> se situe de 18h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci: <u>modification interdite sauf accord explicite de la Commission Régionale des Compétitions.</u>

ATTENTION:

- En cas de non-respect de cette procédure, les Clubs auront match perdu par pénalité avec application des règles équivalentes au forfait.
- Les changements de terrain au sein d'un Club ne nécessitant pas l'accord de l'adversaire, même en période orange ou rouge, si le terrain choisi figure sous le numéro du Club recevant. Le Club recevant aura l'obligation de prévenir la Ligue, par mail et par téléphone, les Officiels et l'adversaire, au moins trois heures avant le match (quel que soit le revêtement) ».

COURRIER DES CLUBS

R2 F - Poule A:

* A.S. CHADRAC:

Le match n° 22962.1: A.S. Chadrac / U.S. Bains Saint Christophe se disputera le samedi 08 septembre 2018 à 20h00.

* CLERMONT FOOT 63:

Tous les matchs à domicile programmés le samedi à 19h00 au stade Pierre Ducourtial à Aulnat

* LES VILLETTES A.S.

Tous les matchs à domicile se disputeront au stade Anselme Petiot à Les Villettes.

R2F - Poule B:

* F.C. PONTCHARRA ST LOUP:

Le match n° 22976.1 / F.C. Pontcharra St Loup / Chassieu Decines F.C. se disputera le dimanche 09 septembre 2018 à 12h30 au complexe sportif Roger Marduel à Pontcharra sur Turdine.

U 18 F - Poule C:

* F.C. CHERAN:

Tous les matchs à domicile programmés le samedi à 15h00.

REUNIONS DES CLUBS FEMININS

En ce début de saison, la LAuRAFoot invite les clubs disputant un championnat régional Féminin (Seniors) à participer à des réunions d'information.

Féminines – 27/08/18 2 / 3

Celles-ci sont programmées de la sorte :

* Clubs de R1 Féminin (poule A) et R2 Féminin (poule A) :

Mardi 11 septembre 2018 à 18h30 à l'établissement de COURNON D'AUVERGNE.

* Clubs de R1 Féminin (poule B) et R2 Féminin (poules B, C et D) :

Jeudi 13 septembre 2018 à 18h30 au siège de la Ligue à LYON (Tola-Vologe).

Le Président des Compétitions,

La Responsable du Football Féminin,

Yves BEGON

Abtissem HARIZA

Féminines – 27/08/18 3/3